



CHAMBRE SYNDICALE DES EXPLOITANTS DE REMONTEES MECANIQUES ET DE DOMAINES SKIABLES

Les entreprises françaises de remontées mécaniques et de domaines skiabiles

Recueil d'indicateurs et analyses 2006



Sommaire

Préambule	3
Bilan de la saison 2005-2006	4
Recueil d'indicateurs et analyses 2006	7
1. L'offre de ski	7
2. La fréquentation des domaines skiables	9
3. Les résultats économiques.....	16
4. L'emploi dans les remontées mécaniques	19
5. L'activité des services des pistes	24
6. L'activité des exploitants en été	26
Annexe méthodologique.....	27
1.1. Le champ des stations et des exploitants	27
1.2. La collecte des données via le tableau de bord	27
1.3. Ventilation des résultats	31
1.4. Les autres sources de données	32

Préambule

Tout au long de l'année, les exploitants adhérents du Syndicat National des Téléphériques de France alimentent une base de données d'indicateurs par le biais de l'Intranet du syndicat.

Ces données couvrent un vaste champ :

- Offre de ski
- Comportement des skieurs
- Economie
- Emploi

Certains indicateurs sont collectés hebdomadairement pendant la saison d'hiver auprès d'un échantillon d'environ 100 exploitants. Les autres indicateurs, annuels, sont collectés en fin de saison grâce à la contribution de tous les adhérents du SNTF.

Ces données sont rassemblées et analysées dans le présent recueil pour donner à tous les professionnels du milieu une vision globale de notre activité. Elles permettent également à chaque exploitant de se situer au sein de l'ensemble.

La collecte et l'analyse de ces données ont été pilotées par le SNTF avec l'aide de nombreux partenaires qu'il convient de remercier ici pour leur aide : DEATM – ODIT France, les observatoires touristiques des départements et régions de montagne, ainsi que le STRMTG.

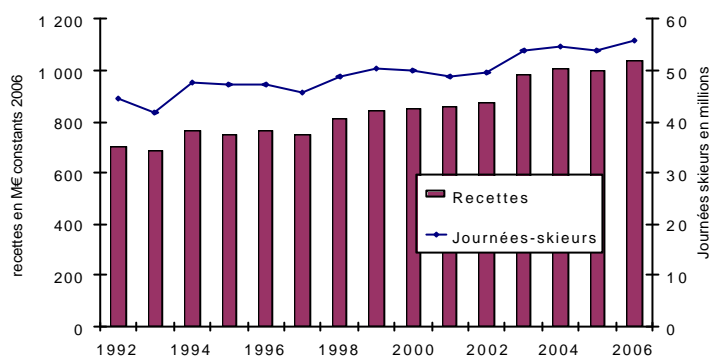
Nous souhaitons que le tableau de bord, sous la forme du présent rendu mais aussi sous la forme plus dynamique que propose l'Intranet du SNTF à ses adhérents, devienne progressivement un outil incontournable d'aide à la décision.

Bilan de la saison 2005-2006

Une bonne saison pour la moyenne montagne

La saison 2005-2006 a bénéficié d'un enneigement précoce et de périodes d'ouverture statistiquement plus longues que les années précédentes: les domaines skiables ont ouvert 111 jours en moyenne cet hiver, soit 7 jours de plus que l'an passé.

Evolution des recettes de billetterie en € constants et des journées-skieurs – Hivers 1992 à 2006

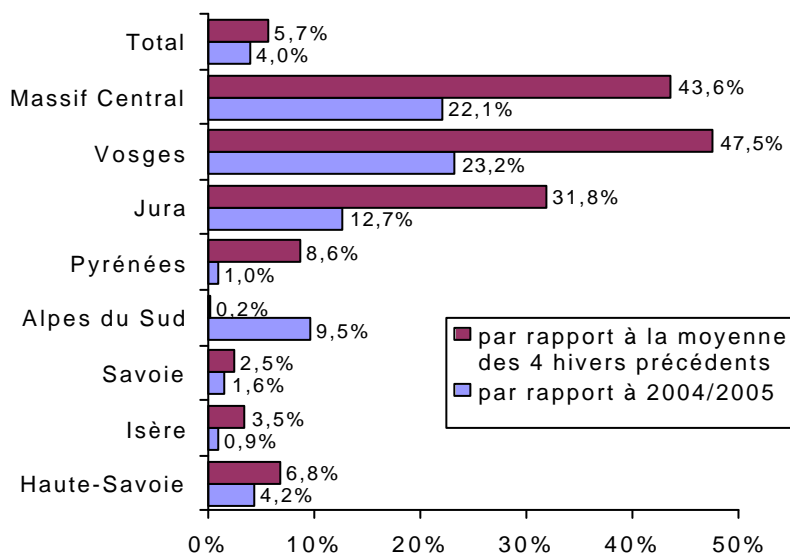


La fréquentation et les recettes de billetterie s'inscrivent dans la continuité des années précédentes. La fréquentation s'établit à 56 millions de journées-skieurs, en hausse de 4% par rapport à l'an dernier. Les recettes de billetterie s'élèvent à 1040 millions d'euros, soit une progression de 4,5 (corrégés de l'inflation). Le nombre de passages quant à lui est estimé à 607 millions (2% de plus que l'an passé).

Un bilan variable selon les secteurs et les tailles d'exploitation

La saison 2005/2006 restera dans les mémoires comme une saison record pour le Jura, le Massif Central et le Massif Vosgien.

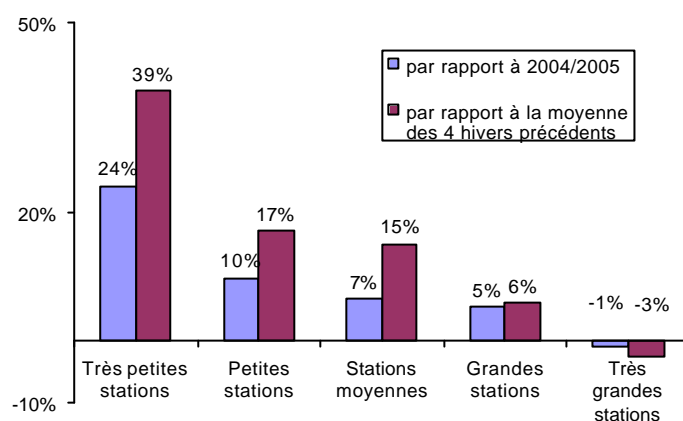
Evolution des journées-skieurs par secteur



Les Alpes du Nord font une saison convenable (+2,3% par rapport à la saison précédente). Les Pyrénées quant à elles réalisent, comme l'année passée, une bonne saison, tandis que les Alpes du Sud font une saison moyenne, après une saison 2004/2005 qui avait été difficile.

On constate également cette année une corrélation entre la taille des exploitations et la progression de leur fréquentation : la plupart des petites et moyennes stations tirent leur épingle du jeu, tandis que les plus grandes stations peinent parfois à retrouver leurs fréquentations habituelles.

Evolution des journées skieurs en 2005/2006 selon la taille de la station



La bonne santé de la moyenne montagne, déjà relevée l'an passé, se trouve ainsi confortée.

Les vacances d'hiver restent sans surprise le temps fort de la saison avec un tiers des journées-skieurs enregistrées en moyenne, toutes tailles d'exploitations confondues. Cette part est plus forte chez les petites et moyennes exploitations où elle s'établit à 40%.

On note aussi un recul des vacances de Noël, desservies depuis deux ans par un calendrier scolaire défavorable.

Une croissance raisonnée et de qualité

S'établissant à 18,6€, la recette moyenne par journée-skieur est stable (en € constants) alors même que les charges s'alourdissent, notamment le coût des appareils neufs, et que l'offre de ski s'améliore constamment :

- La puissance et le confort du parc de remontées mécaniques augmentent régulièrement .
- Les exploitants investissent une part importante de leurs recettes dans la modernisation du parc de remontées mécaniques, les engins de damage, les installations de neige de culture, les aménagements de pistes et les équipements de billetterie.
- La professionnalisation des exploitations, désormais souvent certifiées ISO 9001, concourt également à l'amélioration de l'offre.
- Enfin, la profession, en partenariat avec les autorités concédantes, est fortement mobilisée sur la sécurité des usagers et des travailleurs (création d'un référentiel spécifique) ainsi que sur le respect de l'environnement naturel et bâti.

L'exploitation des domaines skiables intéresse une superficie réduite à l'échelle de la montagne française : les pistes occupent 0,2% de la superficie totale de montagne, et l'enneigement de culture concerne une surface cinq fois moins importante.

Les exploitants de remontées mécaniques et de domaine skiables sont acteurs du développement durable en montagne.

Une forte contribution à l'emploi et à la vie en montagne

Les exploitants ont employé cette saison un peu plus de 18 000 salariés (permanents et saisonniers) sur des métiers aussi divers que conducteurs et agents de remontées mécaniques, pisteurs secouristes, chauffeurs d'engins de damage ou encore nivoculteurs. L'effectif maximum progresse de 3,5% par rapport à l'hiver précédent.

Les exploitants sont le moteur d'une économie touristique de montagne environ 6 fois plus importante par les dépenses induites dans les hébergements, la restauration, la location de matériel, les leçons de skis, etc.

Recueil d'indicateurs et analyses 2006

1. L'offre de ski

➤ Le parc de remontées mécaniques

Le parc de remontées mécaniques des adhérents du SNTF comprend 3370 unités en service¹, dont 57% situées dans les Alpes du Nord.

Ces installations totalisent un moment de puissance STRMTG (produit de la dénivellée par le débit²) de 909 millions d'unités, dont près de la moitié est concentrée dans les 25 plus grandes stations

Les téléskis représentent les deux-tiers des appareils, mais seulement le tiers du moment de puissance total.

Faute de donnée disponible, le moment de puissance n'est pas calculé pour les tapis (Nd).

Nombre d'appareils en fonctionnement - Hiver 2005/2006

	Nombre total d'appareils	Moment de puissance en milliers de km-skieurs/heure	
		Total	Par appareil
Téléphériques	63	37 640	597,5
Funiculaires	6	9 325	1 554,2
Télécabines	145	125 203	869,5
Télésièges débrayables	203	208 219	1 030,8
Télésièges fixes	673	309 773	461,7
Téléskis	2 200	217 721	100,6
Tapis	63	Nd	Nd
Divers	17	1 729	108,1
Total	3 370	909 610	278,4

Analyse portant sur 3 370 appareils, dont 3 267 dont le moment de puissance est connu

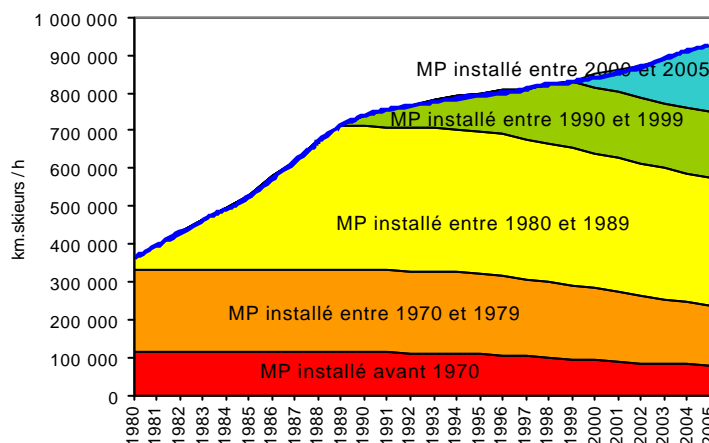
➤ Un parc d'installations qui se renouvelle

L'âge moyen des appareils est de 25 ans, ce calcul ne prenant pas en compte les modifications apportées aux appareils depuis leur construction.

Les appareils les plus récents sont les télésièges débrayables dont les deux tiers ont été construits depuis moins de 10 ans.

19% de la puissance installée est constituée d'appareils mis en service depuis 2000 ; inversement, les appareils les plus anciens (mis en service avant 1980) représentent 20% de la puissance installée.

Evolution et renouvellement du moment de puissance des appareils - Hivers 1980 à 2006



Source : DEATM sur la base de données STRMTG, analyse portant sur 3 944 appareils, y compris ceux qui ne sont pas gérés par des adhérents du SNTF.

¹ En fonction des données disponibles, les analyses présentées peuvent porter sur un échantillon variable d'exploitants, dont la composition est jugée représentative.

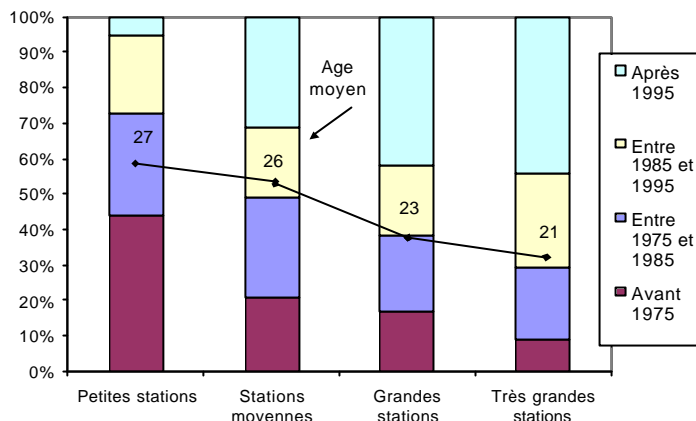
² Le moment de puissance est exprimé en km-skieurs/heure. Le calcul du moment de puissance STRMTG diffère de celui souvent utilisé par le SNTF, qui affecte un coefficient supplémentaire lié au type d'appareils (Cf. annexe méthodologique).

➤ ... notamment dans les grandes stations

Dans les petites et moyennes stations (moins de 1M€) : la moitié du parc évaluée en moment de puissance est composée d'appareils de plus de 30 ans alors que les appareils récents (après 1995) ne représentent que 5% de la puissance.

A contrario, les grandes et très grandes stations ont réalisé un important effort d'investissement en création et en remplacement : 44% de la puissance de leur parc est composé d'appareils de moins de 10 ans.

Répartition de la puissance installée selon l'année de construction et âge moyen des appareils selon la taille de la station – Hiver 2005/2006



Nota : Sauf mention contraire, la répartition des stations par taille en fonction du moment de puissance sera reprise dans les graphiques suivants

- Petites stations : moment de puissance inférieur à 2 500 km-sk/h
- Stations moyennes : moment compris entre 2 500 et 5 000 km-sk/h
- Grandes stations : moment compris 5 000 et 15 000 km-sk/h
- Très grandes stations : moment supérieur à 15 000 km-sk/h

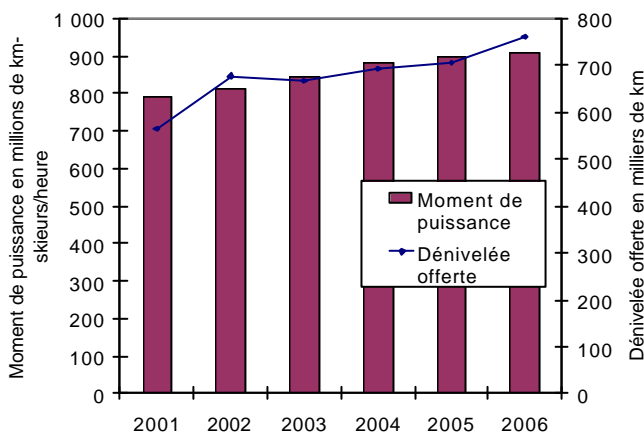
➤ Evolution de la dénivelée offerte

La dénivelée offerte traduit l'offre totale de remontée proposée à la clientèle : c'est la dénivelée qui serait réalisée si tous les appareils étaient utilisés au maximum. Elle est égale au produit de trois termes : la dénivelée, le débit théorique et la durée de fonctionnement³.

La dénivelée offerte a connu une progression de 1,9% par an entre 2002 et 2006, liée à l'effet de plusieurs facteurs cités par ordre d'importance :

- La création de nouveaux appareils contribue pour plus de la moitié à cette progression.
- L'augmentation de la puissance du parc (notamment le remplacement des appareils anciens par des télésièges débrayables plus confortables et rapides) contribue à hauteur du tiers.
- L'augmentation du nombre de jours d'ouverture des domaines skiables contribue marginalement.

Evolution de la dénivelée offerte et du moment de puissance - Hivers 2001 à 2006



Analyse portant sur 3 353 appareils

³ Conventionnellement, on adopte une durée de 8h de fonctionnement par jour et on applique le nombre total de jours d'ouverture déclaré par un exploitant à tous ses appareils.

2. La fréquentation des domaines skiables

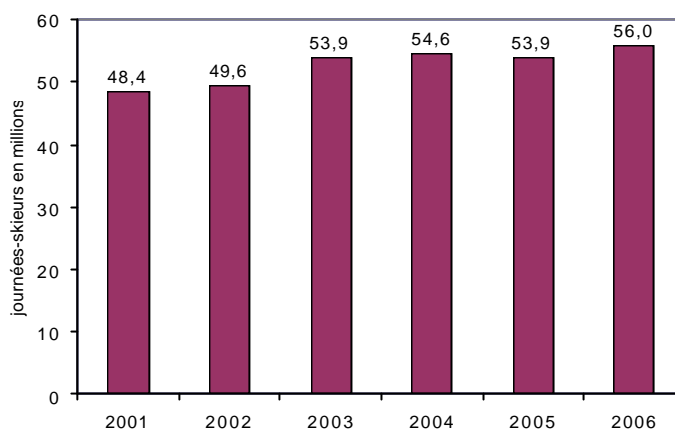
➤ Les journées-skieurs

L'hiver 2005/2006 constitue une saison record pour la fréquentation des domaines skiables, qui atteint **56 millions de journées-skieurs**⁴.

L'activité est en hausse de 4,0% par rapport à l'hiver précédent et a progressé en moyenne de 3% par an depuis 2001.

Rappelons que la fréquentation avait connu une légère baisse l'hiver précédent.

Evolution des journées-skieurs – Hivers 2001 à 2006

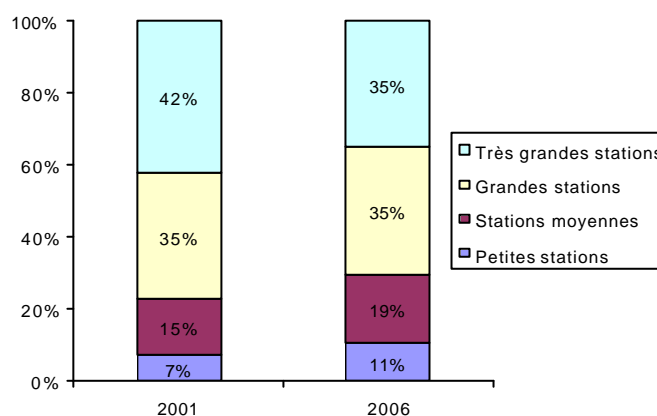


Analyse portant sur 209 exploitants

➤ Bonne santé de la moyenne montagne

Depuis l'hiver 2002/2003, la moyenne montagne se fait plus attractive. Entre 2001 et 2006, la part relative des très grandes stations est passée de 42% à 35% des journées-skieurs tandis que celle des petites et moyennes est passée de 22% à 30%.

Part relative des journées-skieurs selon la taille des stations – Hivers 2000/2001 et 2005/2006



Analyse portant sur 209 exploitants

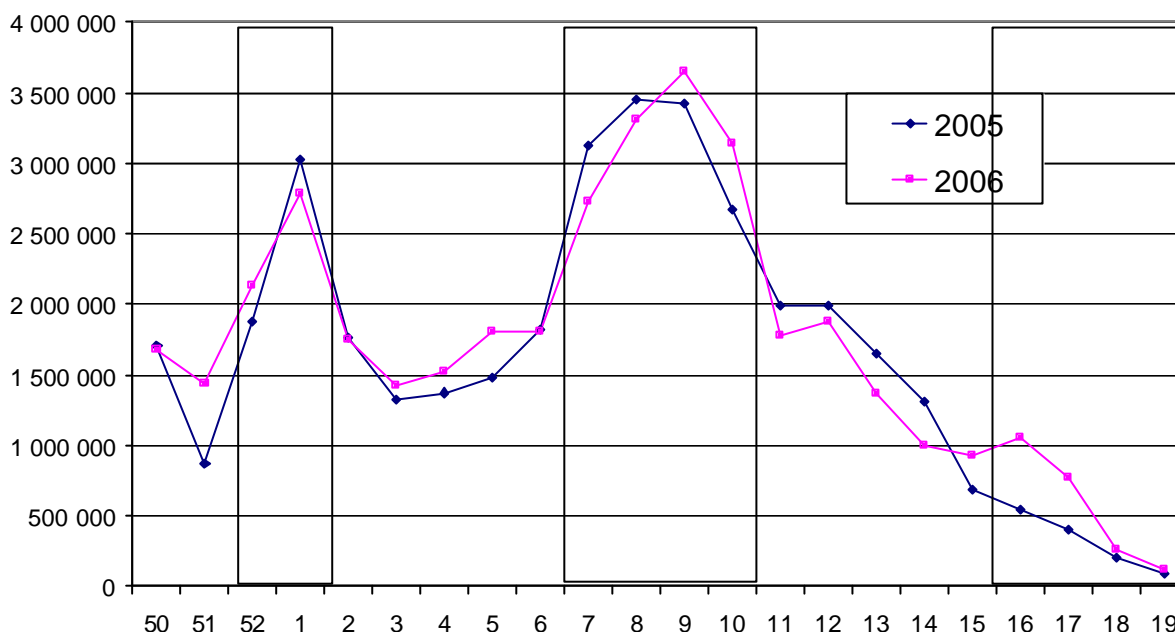
⁴ Le calcul résulte d'une nouvelle méthode statistique mise en place depuis l'hiver 2004/2005. Les chiffres communiqués avant cette date tenaient compte d'une extrapolation sur l'ensemble des appareils existants.

➤ **Déroulement de la saison**

La courbe hebdomadaire des journées-skieurs traduit bien le profil de la saison 2005/2006 :

- Un enneigement précoce, dès le début du mois de décembre pour la plupart des stations, a permis à celles-ci de réaliser un bon remplissage avant et pendant la première semaine des vacances de Noël.
- L'inter-saison de janvier, traditionnellement réalisée auprès des clientèles étrangères et de proximité, s'est située légèrement au dessus des hivers précédents, notamment dans les « petits massifs ».

Nombre de journées-skieurs par semaine – Comparaison des hivers 2005 et 2006



Les abscisses correspondent au numéro de la semaine, les périodes repérées sont les vacances scolaires - Analyse sur un panel constant de 85 exploitants

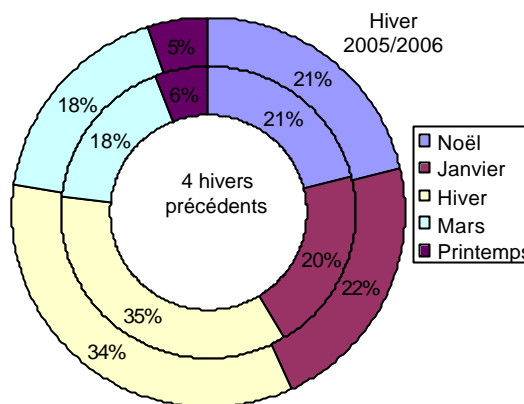
- Les vacances de février ont permis aux exploitants de réaliser un volume d'activité globalement similaire à celui des hivers précédents, mais dont les massifs ont profité de façon variable : ainsi les stations des Alpes du Nord sont en baisse, (-2%) alors que les Pyrénées et les Alpes du Sud enregistrent de bonnes progressions (+6% et +11%).
- La baisse observée sur l'intersaison de mars est sensible dans les Alpes du Nord et les Pyrénées, mais n'est pas perceptible dans les Alpes du Sud, qui maintiennent un niveau d'activité élevé par rapport aux hivers précédents. Il serait cependant prématuré de conclure à une désaffection structurelle de la part de la clientèle d'intersaison. En effet, la comparaison avec les hivers antérieurs n'est pas pertinente puisque l'intersaison n'était que de 4 semaines jusqu'en 2004.
- Enfin, les grandes stations d'altitude enregistrent de très bons résultats pendant les vacances de printemps. Les stations des Alpes du Nord (90% de l'activité en journées-skieurs pendant cette période) voient leur activité progresser de 68% par rapport à l'an dernier ; celles des Alpes du Sud avaient dû fermer très tôt l'hiver dernier et rattrapent en 2005/2006 le niveau moyen des 4 derniers hivers.

➤ **L'enjeu des vacances d'hiver**

Les 4 semaines de vacances d'hiver (au mois de février) représentent le cœur de la saison pour tous les exploitants et ce phénomène reste stable depuis 5 ans.

Elles permettent aux exploitants de réaliser en moyenne 34% de leur activité.

**% des journées-skieurs par période
Hiver 2006 et moyenne des 4 hivers précédents**

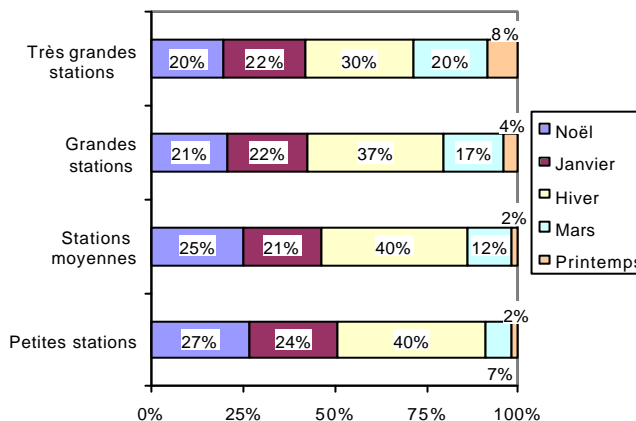


Analyse portant sur 93 exploitants

Cette part est variable selon la taille des stations : les plus petites, ou celles situées à basse altitude ont une saison courte (inférieure à 100 jours) et les vacances d'hiver y représentent 40% de l'activité.

Pour les plus grandes, cette part est plus faible et c'est sur les «marges» qu'elles réalisent ou pas une bonne saison.

**% des journées-skieurs par période –
Hiver 2005/ 2006**



Analyse portant sur 93 exploitants

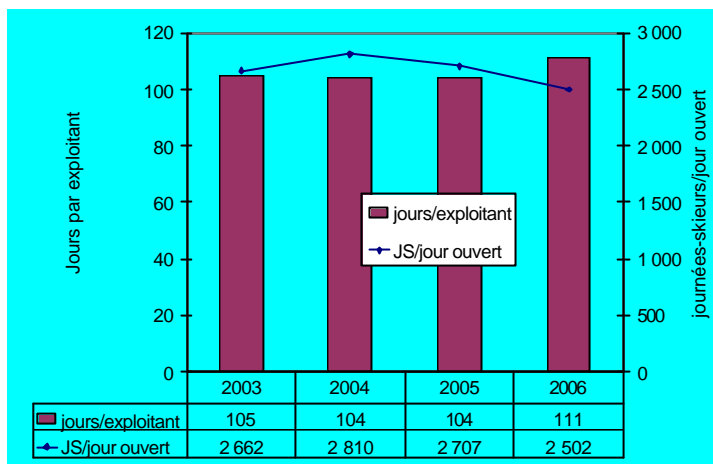
➤ **Les jours d'ouverture des domaines skiables**

La progression de la fréquentation des domaines skiables s'explique pour une large part par un bon étalement de la saison depuis le début jusqu'à la fin de l'hiver.

Evolution du nombre moyen de jours d'ouverture et du nombre moyen de skieurs par jour ouvert

Le nombre de jours d'ouverture des domaines skiables est en moyenne de **111 jours**, soit + 7 jours par rapport à l'hiver précédent.

Le nombre de journées-skieurs rapporté au nombre total de jours d'ouverture des domaines skiables n'est pas maintenu, comme si l'allongement de la saison ne provoquait pas une croissance corrélée du nombre de journées skieurs.



Analyse portant sur 209 exploitants

➤ **La dénivelée utilisée**

La dénivelée utilisée traduit la consommation réelle de ski par la clientèle. Elle est calculée en multipliant la dénivelée de l'appareil par le nombre de passages moyen enregistré sur ce type d'appareil.

Ainsi un télésiège enregistre environ 3 fois moins de passages qu'un téléski, et sa dénivelée utilisée moyenne est 7 fois moins importante.

Sur la base des répondants à l'enquête Trafic, la dénivelée moyenne utilisée par passage est de 310 mètres (303 mètres en extrapolant à l'ensemble des exploitants).

Dénivelée utilisée moyenne par appareil pour chaque type d'appareil - Hiver 2005/2006

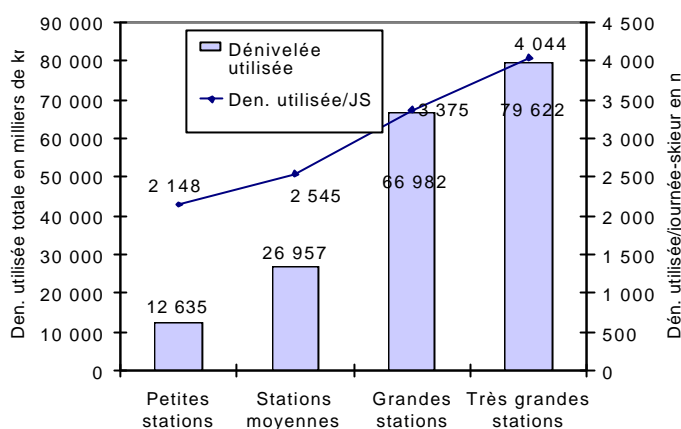
	Dénivelée moyenne en m	Nombre moyen de passages	Dénivelée utilisée moyenne en km
Téléphériques	554	366 400	213 200
Funiculaires	741	523 500	419 300
Télécabines	469	465 600	226 900
Télésièges débravables	422	659 400	270 500
Télésièges fixes	316	274 300	84 800
Téléskis	149	117 900	16 500
Divers	226	228 900	22 500
Moyenne	238	223 500	69 300

Analyse portant sur 2298 appareils d'exploitants répondant à l'enquête Trafic

42,5% de la dénivelée utilisée totale se réalise dans les très grandes stations.

La dénivelée utilisée moyenne par journée-skieur est de 3 324 mètres, avec des écarts significatifs en fonction de la taille de la station.

Dénivelée utilisée moyenne par station et par journée-skieur - Hiver 2005/2006



Résultats extrapolés aux 209 exploitants à partir de 139 répondant à l'enquête Trafic

➤ Le taux de remplissage des remontées mécaniques

Le taux de remplissage d'un appareil correspond à son trafic réel rapporté à sa capacité théorique de transport. C'est aussi le rapport entre dénivelée utilisée et dénivelée offerte (cf. supra).

Le taux moyen, calculé sur l'ensemble de la saison, tous appareils confondus, est de 23%. Cette moyenne masque des écarts importants : ainsi, si le taux moyen des télésièges débrayables est de 26%, le tiers des appareils de cette catégorie réalise un taux de remplissage supérieur à 30%.

Taux de remplissage par type d'appareils - Hiver 2005/2006

Type d'appareil	Dénivelée offerte	Dénivelée utilisée	Taux de remplissage
Téléphériques	715 844	213 190	30%
Funiculaires	2 443 344	419 277	17%
Télécabines	817 998	226 902	28%
Télésièges débrayables	1 047 373	270 489	26%
Télésièges fixes	425 219	84 757	20%
Téléskis	84 785	16 538	20%
Divers	162 211	22 508	14%
Ensemble	300 023	69 375	23%

Analyse portant sur 2 133 appareils (exploitants répondant à l'enquête Trafic)

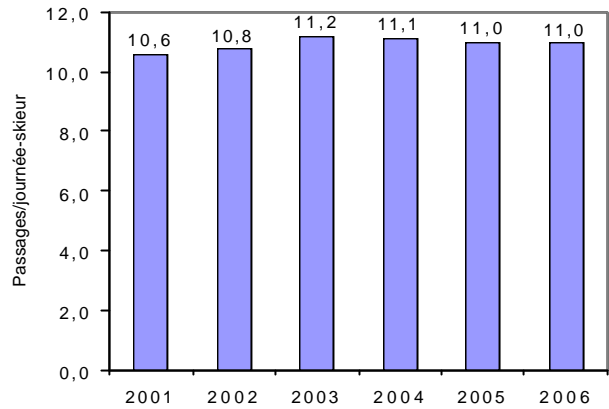
Ce taux est plus faible pour les funiculaires (3 appareils pris en compte) offrant un débit théorique important mais ayant avant tout une fonction d'ascenseur.

➤ **Onze passages par journée skieur**

Les remontées mécaniques des adhérents du SNTF ont enregistré en 2005/2006 un total de 607 millions de passages, soit une moyenne de 11 passages par journée-skieur.

Ce ratio est stable dans le temps, bien que la capacité de transport des remontées augmente. Il peut varier en fonction des conditions d'enneigement et du comportement des skieurs, et d'une station à l'autre. Il est légèrement plus élevé dans les petites stations qui disposent principalement de téléskis.

Evolution du nombre de passages par journée-skieur- Hivers 2001 à /2006



Analyse portant sur 209 exploitants

➤ **Les titres vendus**

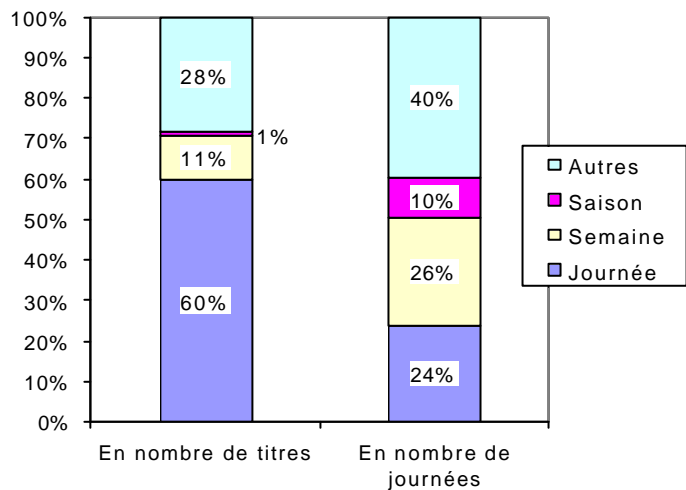
Les exploitants de remontées mécaniques ont vendu en 2005/2006 30 millions de titres de transport, toutes durées confondues.

La durée moyenne des titres sur l'ensemble des stations et des périodes est de 1,8 jours.

Répartition des titres et des journées skieurs selon la durée - Hiver 2005/2006

La majeure partie des titres vendus (60%) porte sur une journée ou moins. Par ailleurs, les titres d'une semaine (6 ou 7 jours) ne représentent que 11% des ventes.

En pondérant le nombre de titres par leur durée, on constate que le ski à la journée représente 24% des journées et les titres d'une semaine 26% des journées.⁵



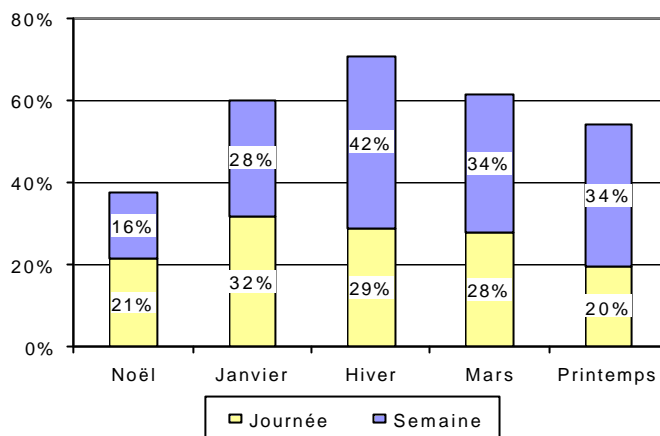
Analyse portant sur 101 exploitants

⁵ On retient une durée de 6,2 jours pour les titres semaine et 25 jours pour les titres saison.

Le type de titre de transport achetés traduit le comportement de séjour de la clientèle :

- Les titres d'une journée représentent globalement le tiers des titres et le quart des journées-skieurs, cette proportion étant plus forte (32%) au mois de janvier.
- Les titres de 6 et 7 jours sont achetés principalement pendant les vacances scolaires : ils ne représentent que 7% des achats (16% des journées) à Noël, mais 14% des achats (42% des journées) en février.

Part relative des titres d'une journée et d'une semaine selon la période - Hiver 2005/2006



Analyse portant sur 101 exploitants

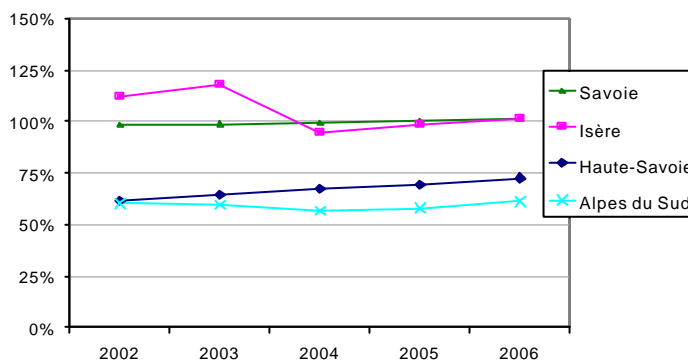
Pendant les vacances d'hiver, les titres d'une semaine représentent de 50 à 80% de l'activité dans les grandes stations. A contrario, les petites et moyennes stations travaillent davantage avec une clientèle achetant à la journée (y compris lorsqu'elle est en séjour), en dehors mais aussi pendant les vacances scolaires.

➤ **Journées skieurs et fréquentation touristique : un rapport variable**

Le rapport entre nuitées touristiques dans le périmètre à neige et fréquentation des domaines skiables est très variable d'un secteur à l'autre :

- Les stations de Savoie et d'Isère ont un ratio proche de 1 (une nuitée = 1 journée-skieur⁶), globalement stable.
- Dans les Alpes du Sud et la Haute Savoie, la proportion de journées skiées par rapport aux nuitées touristiques est plus faible.

Evolution du ratio journées-skieurs/ nuitées touristiques - Hivers 2002 à 2006



Source : ORT Rhône-Alpes – BET François Marchand pour le calcul des nuitées touristiques.

La tendance sur l'ensemble des massifs est à une progression légèrement plus rapide de la consommation de ski (ou du moins l'achat de journées de ski) par rapport à la fréquentation touristique des périmètres à neige.

⁶ Cette équation ne reflète pas exactement la réalité, puisque les skieurs excursionnistes ne sont pas comptabilisés dans la population touristique et que par ailleurs celle-ci inclut des « accompagnants » non skieurs et des skieurs qui achètent un titre d'une durée inférieure à celle de leur séjour.

3. Les résultats économiques

Avertissement : les données financières sont exprimées en € TTC courants ou constants, Le calcul en € constants valeur 2006 est obtenu en «majorant» les résultats des années précédentes par un coefficient correspondant à l'inflation (indice des prix à la consommation – cf. annexe méthodologique).

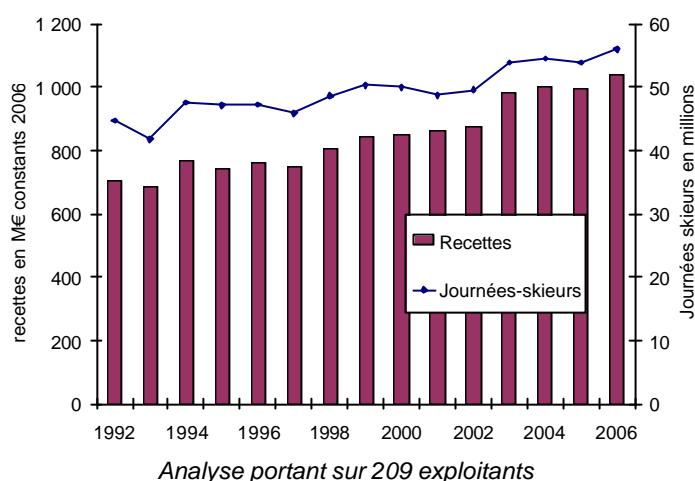
➤ Des recettes de billetterie en hausse

Les recettes de billetterie pour l'hiver 2005/2006 s'élèvent à **1 040 M€TTC**.

Elles sont en progression de 4,5% en € constants par rapport à 2004/2005.

Sur une plus longue période, la progression des recettes en € constants suit celle de la fréquentation, avec une progression annuelle de 2,8% en moyenne depuis 14 ans.

Evolution des recettes de billetterie en € constants et des journées-skieurs – Hivers 1992 à 2006



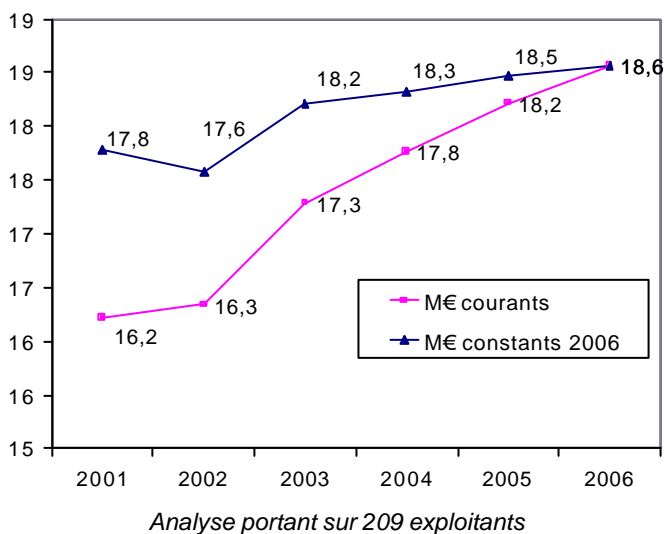
➤ Les recettes par journée-skieur

La recette moyenne par journée-skieur s'élève à 18,6 € TTC et correspond en moyenne à 66% du montant du titre journée.

Elle connaît cette année une progression de 1,9 % en € courants, progression pratiquement nulle en € constants.

Depuis quatre hivers, le prix en € constants de la journée skieur est pratiquement stable.

Evolution des recettes/journée-skieur Hiver 2001 à 2006

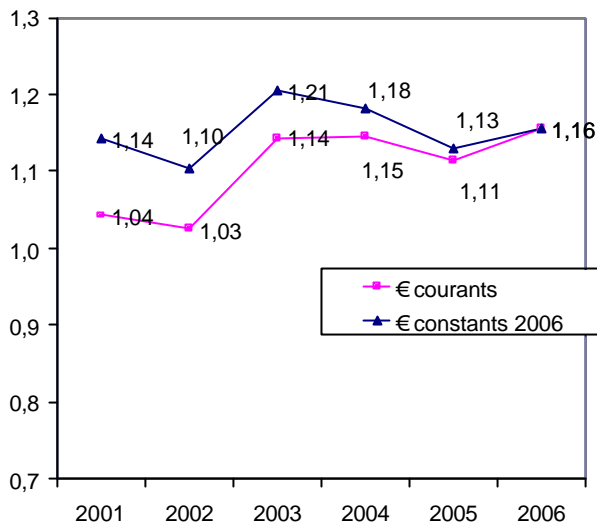


➤ **Les recettes rapportées au moment de puissance**

Ce ratio permet d'évaluer la performance commerciale du parc.

Il est de 1,16 € par unité de moment de puissance et connaît une certaine stabilité ces dernières années en € constants.

Evolution des recettes rapportées au moment de puissance – Hivers 2001 à 2006

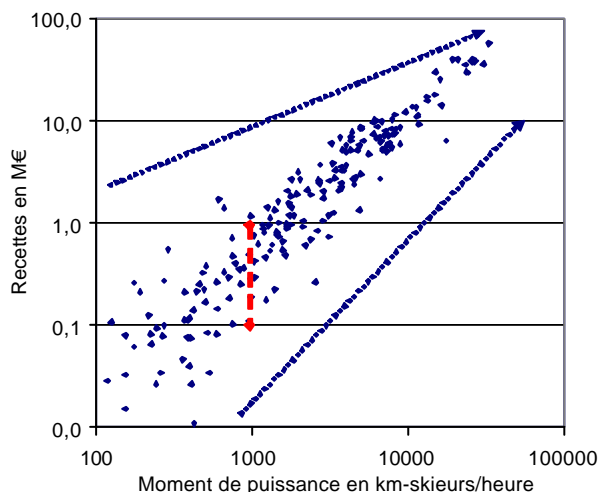


Analyse portant sur 202 exploitants

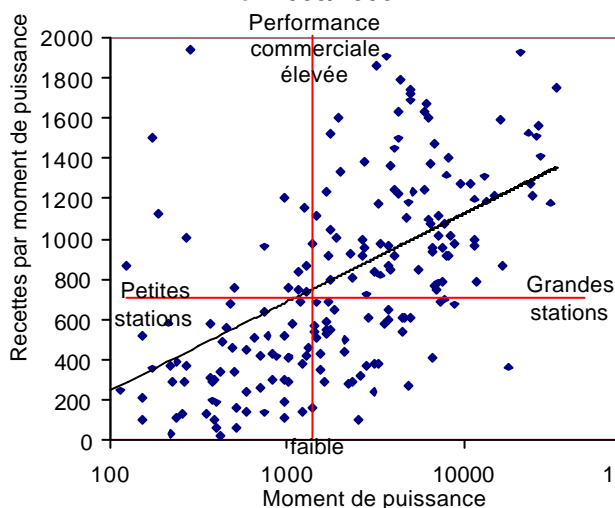
La corrélation entre les recettes et le moment de puissance est d'autant plus forte que la puissance installée augmente, comme le montre le resserrement du nuage de points (graphique de gauche).

Les stations disposant d'une faible puissance (par exemple 1000 km-skieurs/heure) réalisent des recettes billetterie très dispersées.

Corrélation entre les recettes et le moment de puissance - hiver 2005/2006



Corrélation entre les recettes/moment de puissance et le moment de puissance - hiver 2005/2006



Echelles logarithmiques en abscisse (et en ordonnée pour le graphique de gauche)
 . Analyse portant sur 204 exploitants

Les stations d'une certaine taille réalisent des performances économiques supérieures à puissance installée égale, comme le montre le graphique de droite, qui croise la recette par moment de puissance (ordonnée) avec le moment de puissance.

Cette performance est pour une part due à une plus grande amplitude de fonctionnement, la durée moyenne étant de 87 jours pour les exploitants de moins de 1M€ et de 144 jours pour ceux de plus de 10 M€. Rapportée au nombre de jours ouverts, la recette par moment de puissance est moins liée à la puissance installée.

➤ **Titres de transport et autres dépenses touristiques liées aux sports d'hiver**

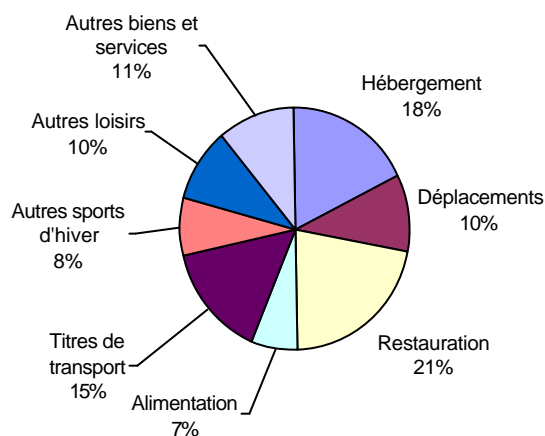
Si le nombre de journées-skieurs est approximativement égal à celui des journées touristiques aux sports d'hiver, les recettes de billetterie des exploitants de remontées mécaniques ne représentent qu'une partie de l'économie des sports d'hiver, produit qui comprend également l'hébergement, la restauration, le matériel, les écoles de ski, etc.

L'enquête de l'observatoire du CRT Rhône-Alpes permet de mettre en évidence que les titres de transport ne représentent que 16,6% des dépenses de la clientèle aux sports d'hiver (sur l'ensemble des clients, skieurs ou non), les autres dépenses liées à la pratique (location de matériel, leçons) pesant pour 8%. Les postes de dépenses les plus importants restent la restauration et l'hébergement.

Les recettes des exploitants de remontées mécaniques proviennent essentiellement des ventes de titres, mais les dépenses de skieurs ne concernent que partiellement l'achat de ces titres.

Consommation des touristes aux sports d'hiver en Rhône-Alpes - Hiver 2002/2003

Montant moyen par jour : 63,2 € TTC



Enquête ORT Rhône-Alpes Hiver 2002/2003

4. L'emploi dans les remontées mécaniques

Nota : La mesure utilisée ici est l'effectif maximum au cours de la saison d'hiver et non pas l'effectif en équivalents-temps-plein.

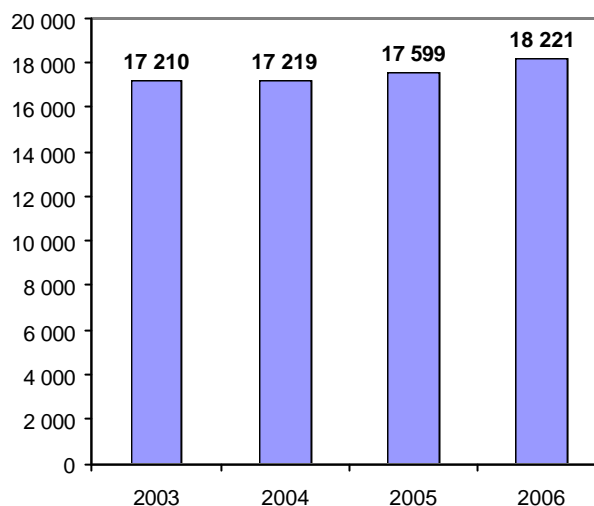
➤ Nombre total d'emplois

L'effectif maximum employé par les exploitants de remontées mécaniques adhérent au SNTF au cours de la saison est de 18 221 salariés⁷.

L'effectif moyen (toutes catégories confondues) ramené à l'unité d'installation de remontée mécanique est de 5,4 personnes.

Les effectifs suivent une progression moyenne de 1,9% par an depuis 3 ans, qui suit celle de la puissance installée.

Evolution des effectifs salariés - Hivers 2003 à 2006



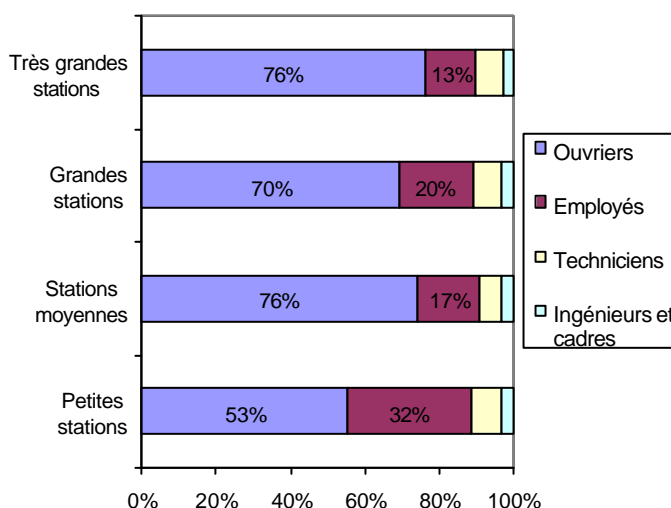
Analyse portant sur 209 exploitants

➤ Le niveau de qualification

L'effectif salarié se compose principalement d'ouvriers.

La répartition du personnel par niveau de qualification est indépendante de la taille de l'exploitation, sauf pour les plus petites d'entre elles, qui emploient un personnel d'employés et d'ouvriers plus polyvalent.

Structure des effectifs salariés hiver 2005/2006



Analyse portant sur 138 exploitants ayant répondu à l'enquête (totalisant 80% de l'effectif total)

⁷ Le nombre de salariés obtenu en 2005 et 2006 diffère des évaluations réalisées précédemment par le SNTF, qui tenaient compte d'une extrapolation sur l'ensemble des appareils existants.

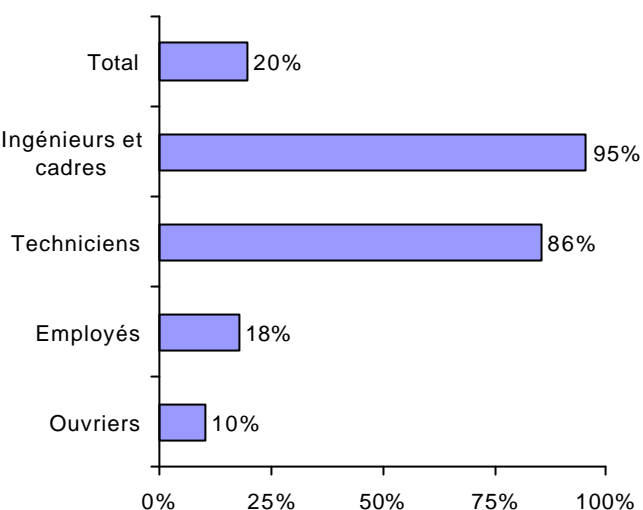
➤ **Part des employés permanents et saisonniers**

L'effectif employé se compose globalement de 80% de saisonniers et de 20% de permanents⁸.

La proportion de permanents est directement liée au niveau de qualification.

En tenant compte de la durée d'ouverture des exploitations, l'effectif salarié correspond à 11 500 équivalents-temps plein annuels.

Part des employés permanents par niveau de qualification - hiver 2005/2006



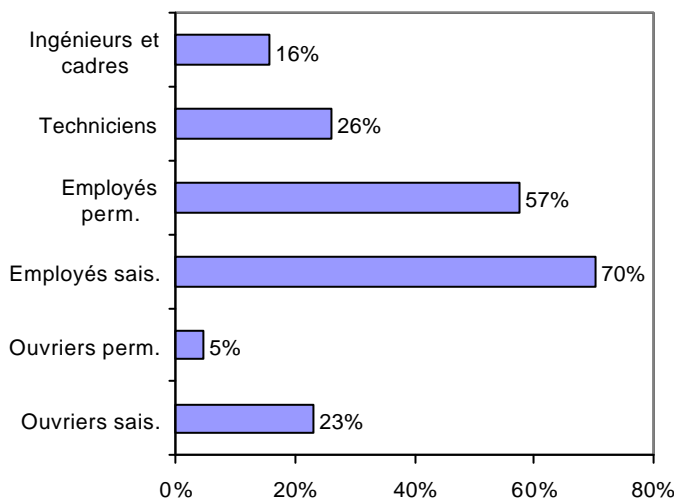
Analyse portant sur 138 exploitants ayant répondu à l'enquête (totalisant 80% de l'effectif total)

➤ **Taux de féminisation**

La proportion de femmes employées par les exploitants de remontées mécaniques est de 29%.

Le taux de féminisation est supérieur à 60% pour les employés (accueil, billetterie, administration), mais beaucoup plus faible chez les cadres, techniciens et ouvriers.

Taux de féminisation selon le statut et la qualification - Hiver 2005/2006



Analyse portant sur 138 exploitants ayant répondu à l'enquête (totalisant 80% de l'effectif total)

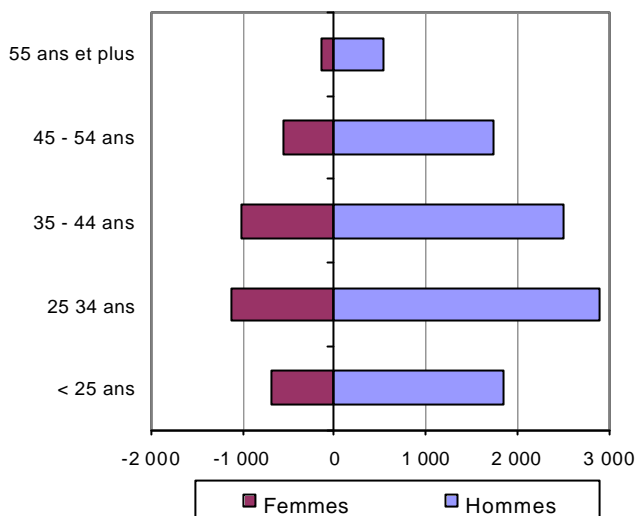
⁸ A noter que les saisonniers de la branche bénéficient d'une clause de réembauche prioritaire la saison suivante.

➤ **Age des employés**

La moyenne d'âge est de 36 ans (35 ans chez les femmes). L'ancienneté moyenne est de 6 ans, effectif saisonnier compris. Elle dépasse 12 ans chez les 45 ans et plus.

La population des employés se répartit de façon homogène selon les tranches d'âge, avec 19% de moins de 25 ans (principalement saisonniers) et 5% de plus de 55 ans.

Structure des effectifs par tranche d'âge - Hiver 2005/2006



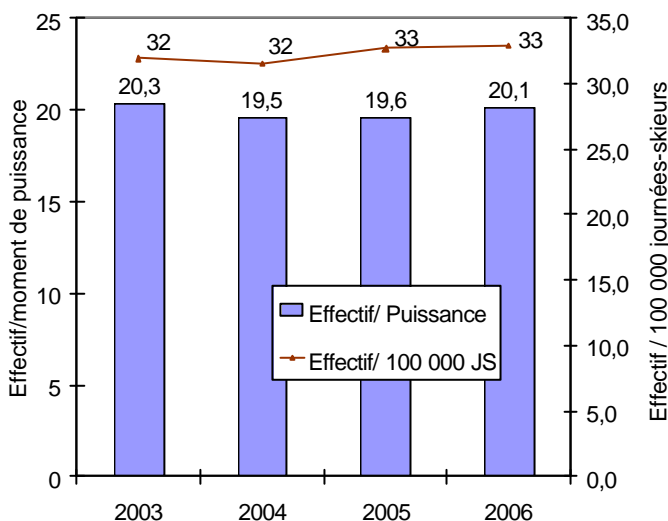
Analyse portant sur 138 exploitants ayant répondu à l'enquête (totalisant 80% de l'effectif total)

➤ **La productivité du travail**

La productivité du travail peut être évaluée en rapportant l'effectif maximum à la puissance installée ou au nombre de journées-skieurs produites. Ainsi on compte 20 employés par millier de km-skieur/heure ou encore 33 employés au plus fort de la saison pour produire 100 000 journées-skieurs sur une saison.

Ces ratios sont stables dans le temps, l'effectif s'ajustant correctement à l'évolution du parc et de la fréquentation.

Evolution de l'effectif salarié maximum rapporté au moment de puissance et à la fréquentation - Hivers 2003 à 2006

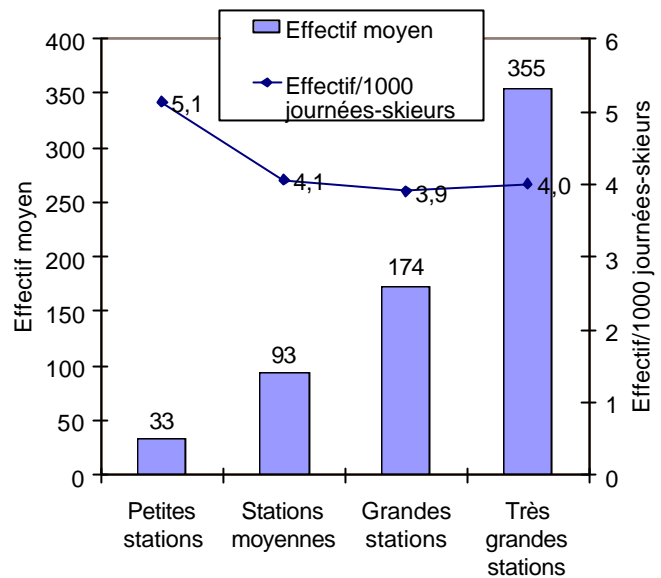


Analyse portant sur 113 exploitants

Cette analyse peut être prolongée en considérant la productivité selon la taille de l'exploitation et en considérant uniquement la période où l'effectif est à son maximum, c'est-à-dire les vacances d'hiver.

Pendant cette période, toutes exploitations confondues, il faut un 4 employés pour produire 1 000 journées-skieurs en une journée. Ce ratio est stable indépendamment de la taille de la station, sauf pour les petits exploitants, où il faut 5 employés pour la même production.

Effectif maximum rapporté au nombre de journées-skieurs en période de pointe- Hiver2005/2006

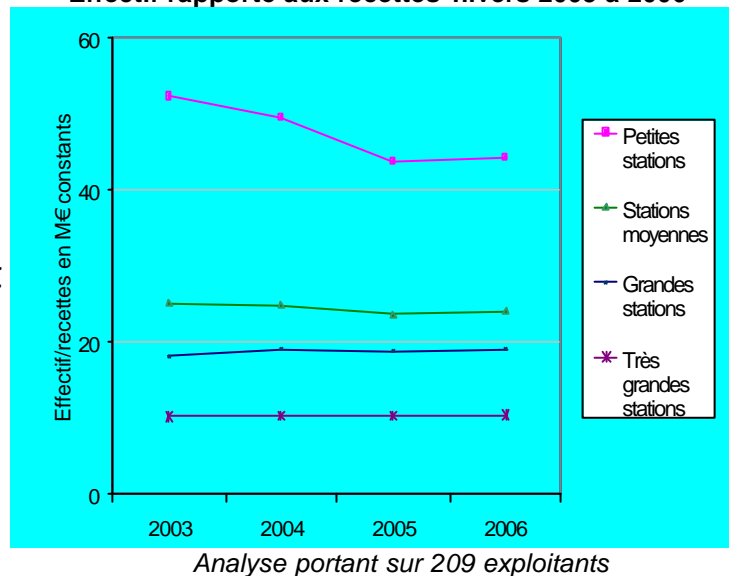


Le constat est identique si l'on considère l'effectif nécessaire pour réaliser 1 M€ de recettes, égal en moyenne à 18 personnes.

Le différentiel entre petites et moyennes stations d'une part, grandes et très grandes stations d'autre part est encore plus important : 14 personnes pour 1 M€ de recettes chez les plus grandes, 44 personnes pour celles qui réalisent moins de 1 M€ de recettes.

On note cependant une tendance à la baisse de ce ratio depuis 4 ans, qui traduit les efforts de productivité des exploitants, notamment ceux des petites stations.

Effectif rapporté aux recettes- hivers 2003 à 2006



➤ **Les performances des exploitants publics et privés**

Les analyses en termes de statut (public, privé ou mixte) de l'exploitant ne font pas ressortir de différence notable dans les performances technico-économiques, hormis celles qui sont davantage liées à la taille.

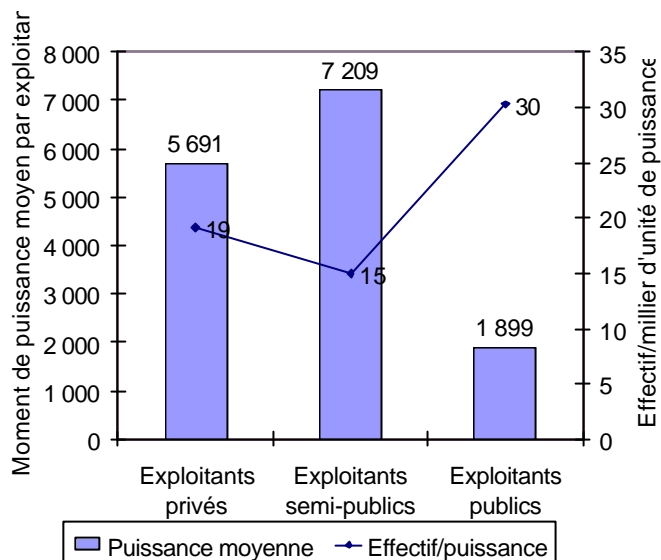
La catégorie des exploitants privés est très hétérogène puisqu'elle comprend à la fois des très petites entreprises et des exploitants de très grandes stations filiales de groupes structurés.

On trouve en revanche très peu de grandes stations parmi les exploitants publics. Les SEM gèrent quant à elles des exploitations de taille importante (recettes de 8 M€).

La productivité du travail est sensiblement plus élevée dans les SEM et les sociétés privées que dans les régies et établissements publics.

A puissance égale, ces derniers emploient 1/3 de personnel supplémentaire.

Moment de puissance moyen et effectif rapporté au moment de puissance selon le statut de l'exploitant - Hiver 2005/2006



Analyse portant sur 209 exploitants

5. L'activité des services des pistes

➤ Caractéristiques des pistes

L'ensemble des stations françaises totalise environ 25 000 ha de pistes⁹, cette surface représentant 0,2% de la superficie totale de la montagne.

La surface moyenne des pistes par station est de 150 ha, avec de fortes variations selon les massifs.

La part de la surface des pistes enneigée automatiquement est estimée à 19% pour l'ensemble des massifs. Cette part est plus importante dans les Alpes du Sud, les Vosges et le Massif Central, où les exploitants ont dû investir depuis plus longtemps que dans les Alpes du Nord.

➤ Utilisation de l'eau

Les installations de neige de culture ont utilisé en moyenne 92 000 m³ d'eau par station, soit 16,3% de moins que l'hiver dernier.

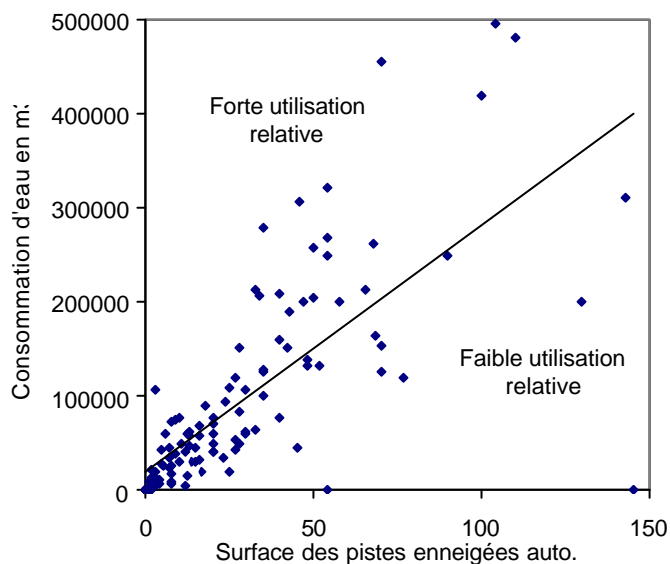
L'utilisation d'eau par ha enneigé automatiquement est de l'ordre de 3300 m³ sur une saison (soit une hauteur d'eau de 30 cm représentant 60 cm une fois transformée en neige). On note une forte dispersion de l'utilisation relative, en particulier chez les exploitants ayant une importante surface enneigée automatiquement.

**Surface moyenne des pistes par station
Hiver 2005/2006**

	Surface moyenne en ha		Surface enneigée/ total
	Ensemble	Enneigée automa- tiquement	
Alpes du Nord	75	173	15%
Alpes du Sud	86	193	28%
Pyrénées	46	152	20%
Jura	23	47	19%
Vosges	23	32	26%
Massif Central	33	84	24%
Total	150	29	19%

*Analyse portant sur 114 exploitants
répondant à l'enquête*

**Utilisation moyenne d'eau par station en m³
hiver 2005/2006**

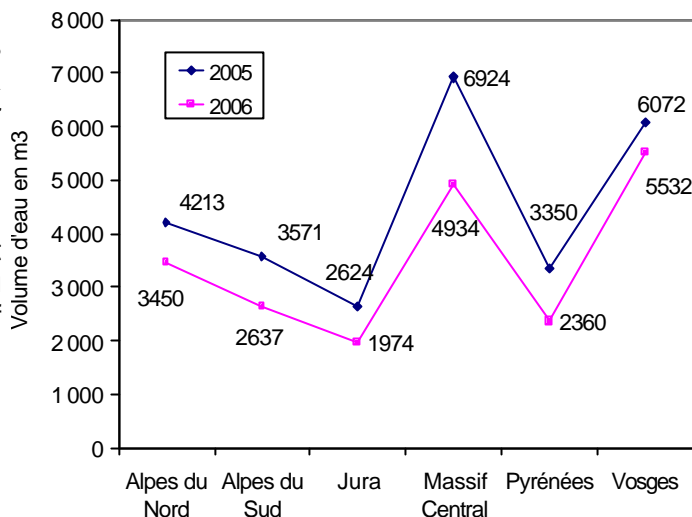


Analyse portant sur 130 exploitants.

Evolution de l'utilisation d'eau par ha enneigé – hivers 2005 et 2006

⁹ Source : DEATM

Les conditions souvent bonnes d'enneigement de cet hiver ont permis à la plupart des exploitants de limiter sensiblement le recours à la neige de culture, comme en atteste la baisse de l'utilisation d'eau par hectare enneigé enregistrée sur la plupart des stations et notamment dans celles des Alpes du Sud, des Pyrénées et du Massif Central.



Analyse portant sur 133 exploitants

➤ L'utilisation des engins de damage et des treuils

Les exploitants disposent en moyenne de 5,8 engins de damage (dont 4 chenillettes et 1,8 treuils par station).

Les engins de damage fonctionnent en moyenne 5600 heures pendant l'hiver, soit 916 heures par engin, ou encore 7,8 heures par jour.

Rapporté à la surface des pistes, le temps de fonctionnement est de 37 heures par ha et par saison.

Nombre d'engins de damage et de treuils hiver 2005/2006

	Engins de damage	Dont treuils
Nb engins par station	5,8	1,8
Nb engins pour 100 ha	4,0	1,2
Nb heures /station	5 597	881
Nb heures /engin	916	477
Nb heures de fonctionnement /ha	37	4
Nb heures de fonctionnement /engin/jour	7,8	5,8

Analyse portant sur 133 exploitants

➤ Le travail des chauffeurs d'engins

Les stations emploient en moyenne 8,6 chauffeurs d'engins de damage, soit par extrapolation 1 500 personnes (8% de l'effectif total).

On compte en moyenne 1,5 chauffeur employé par engin.

Nombre de chauffeurs d'engins de damage par station - Hiver 2005/2006

	Nombre moyen de chauffeurs	
	Par station	Par engin de damage
Petites stations	3,1	1,2
Stations moyennes	6,4	1,4
Grandes stations	10,7	1,5
Très grandes stations	18,4	1,7
Total	8,6	1,5

Analyse portant sur 129 exploitants

6. L'activité des exploitants en été

Cette analyse vient en complément de celle sur l'hiver 2005/2006 et porte sur l'été 2005. Elle s'appuie sur les résultats de l'enquête trafic sur les appareils fonctionnant pendant l'été et les déclarations des adhérents au SNTF sur leur chiffre d'affaires été.

➤ Un tiers des exploitants ont une activité en été

90 exploitants, soit un tiers des adhérents au SNTF déclare avoir une activité pendant l'été.

Environ 200 appareils fonctionnent pendant l'été, soit 6% du parc représentant 15% de la puissance installée : il s'agit principalement de téléphériques (63% des appareils), de télécabines (40% des appareils) et de télésièges débrayables (13% des appareils).

Fonctionnement des remontées mécaniques – Été 2005

	% d'appareils en fonctionnement	% de la puissance totale	Passages/ appareil	Passages/ appareil/jour été	Taux de remplissage	Taux de remplissage en hiver
Téléphériques	63%	75%	66 752	920	16%	30%
Funiculaires	67%	99%	87 314	1 414	5%	17%
Télécabines	40%	41%	32 835	608	4%	28%
Télésièges débrayables	13%	12%	19 613	424	2%	26%
Télésièges fixes	5%	5%	22 742	445	3%	20%
Téléskis	1%	1%	87 025	1 274	20%	20%
Divers	24%	84%	178 176	1 958	49%	14%
Total	6%	15%	47 678	807	8%	23%

La durée estivale d'exploitation varie de 6 à 166 jours et se situe en moyenne à 45 jours. Les appareils en fonctionnement enregistrent en moyenne 800 passages par jour (1 400 pour les funiculaires, 424 pour les télésièges débrayables), ce qui représente environ le tiers de l'activité journalière en hiver.

En termes de taux de remplissage (rapport entre la dénivelée consommée et la dénivelée produite), le rendement moyen des remontées mécaniques en été n'est que de 8% contre 24% en hiver. Il est cependant sensiblement supérieur pour les téléphériques (18%).

➤ Une activité très concentrée sur quelques stations

Si 90 exploitations sont ouvertes en été, les cinq premières réalisent 70% du chiffre d'affaires été, estimé globalement à 29 M€.

Sur les 9,5 millions de passages enregistrés, 80% sont réalisés par 30% des appareils, les installations de l'Aiguille du Midi et du Montanvers à Chamonix figurant parmi les plus fréquentées.

Pour la plupart des autres stations, l'exploitation estivale se limite à un à trois appareils.

Annexe méthodologique

1.1. Le champ des stations et des exploitants

On recense en France, d'après le fichier informatisé des remontées mécaniques établi par le STRMTG (FIRM), plus de 350 stations ou centres de ski possédant au moins une remontée autorisée à fonctionner.

Sur cet univers, 224 exploitants (publics ou privés) sont adhérents au Syndicat National des Téléphériques de France) et ont été interrogés dans le cadre du tableau de bord.

Les données collectées sont celles des entreprises (la notion de station n'existant pas juridiquement) réparties géographiquement par station, une même entreprise pouvant exploiter plusieurs sites.

1.2. La collecte des données via le tableau de bord

La collecte des données a été centralisée sur le serveur Intranet du SNTF permettant aux adhérents de répondre en une seule fois à différentes enquêtes auparavant séparées. Le dispositif se compose de différents formulaires :

1.2.1 Formulaire « fin de saison »

L'enquête fin de saison reprend les principes de celle réalisée auparavant :

Champ :	Exhaustivité des adhérents au SNTF.
Période :	Ensemble de la durée d'ouverture
Variabes	Nombre de jours d'ouverture du domaine Date d'ouverture du domaine Date de fermeture du domaine Nombre de journées skieurs Nombre de passages aux remontées mécaniques Nombre de titres vendus Dont Demi-journée et journée Dont Semaine (6 ou 7 jours) Dont Saison

Remarques

La définition de ces indicateurs est la même que celle utilisée pour le panel hebdomadaire SNTF.

➤ Journées-skieurs

Le nombre de journées skieurs est égal au nombre de journées commercialisées, hors titres gratuits aux moniteurs, personnalités, salariés, scolaires, etc. Par convention :

- 1 titre ½ journée ou 3 heures et plus 1 journée-skieur
- 1 titre saison 25 journées-skieurs
- 1 carnet de tickets 1,5 journée-skieur

Le nombre de journées-skieurs des 65 exploitants non répondants a été estimé de façon à disposer d'une base exhaustive. Cette estimation représente 4% du nombre total de journées-skieurs.

Cette évaluation globale diffère de celle annoncée précédemment par le SNTF, basée sur une extrapolation au niveau national à partir des résultats du panel de conjoncture.

➤ **Recettes billetterie**

Les recettes billetterie sont évaluées en € TTC, hors assurances skieur, avant répartition, remise aux TO non déduites.

Les recettes des 42 exploitants non répondants ont été estimées de façon à disposer d'une base exhaustive. Cette estimation représente 3% du montant total des recettes.

➤ **Passages aux remontées mécaniques**

Le nombre de passages est fourni par les adhérents pour l'ensemble de leurs appareils.

Le nombre de journées-skieurs des 55 exploitants non répondants a été estimé de façon à disposer d'une base exhaustive. Cette estimation représente 5% du nombre total de passages.

Cette évaluation globale diffère de celle annoncée par le STRMTG, qui repose sur une extrapolation des résultats de l'enquête Trafic à l'ensemble des remontées mécaniques de France.

➤ **Bilan de saison et panel hebdomadaire**

Les données sur les jours d'ouverture, les journées-skieurs, les recettes et le nombre de passages et de titres sont collectées à deux niveaux :

- Pour le bilan de saison en données annuelles, sur l'ensemble des exploitants (soient 209 exploitants).
- En données hebdomadaires pendant le déroulement de la saison, à partir d'un panel de 100 exploitants représentant environ 88% du volume d'activité (en journées-skieurs). Ces données ne sont pas redressées. Elles sont utilisées pour analyser la saisonnalité de l'activité des exploitants.

1.2.2 Formulaire « enquête sociale »

L'enquête sociale 2006 est la mise à jour des enquêtes réalisées en 2003 et 2005, dont les données ont été intégrées dans la base de données. Le contenu des enquêtes 2005 et 2006 a été limité aux questions sur les effectifs et la formation professionnelle.

Champ :	Exhaustivité des adhérents au SNTF
Période :	Saison 2005-2006 (+ validation des résultats 2003 à 2005)
Variables	Effectif salarié maximal au cours de la saison Effectif salarié par sexe et qualification et par âge et statut Indicateurs de formation professionnelle

Remarques

La notion d'effectif correspond au nombre de salariés employés et non à une valeur en équivalent temps plein.

L'effectif des 71 exploitants non répondants a été estimé de façon à disposer d'une base exhaustive, sur la base des réponses fournies aux précédentes enquêtes et du ratio effectif/journées-skieurs. Cette estimation représente 34% de l'effectif total.

L'évaluation globale diffère de celle annoncée précédemment par le SNTF (22 000 salariés en 2003/2004), qui tenait compte d'une extrapolation sur l'ensemble des appareils existants.

1.2.3 Formulaire « enquête trafic »

L'enquête Trafic est l'actualisation de celle réalisée jusqu'à présent par le STRMTG. Elle a été élargie à l'ensemble des adhérents.

Champ :	Ensemble des appareils des exploitants faisant partie du panel STRMTG
Période :	Saison 2005-2006 (+ validation des résultats des saisons précédentes)
Variables	Nombre de jours de fonctionnement par appareil en été et en hiver Nombre de passages en été et en hiver

Remarques

150 exploitants représentant 2 500 appareils ont répondu à l'enquête. Les résultats n'ont pas été redressés (puisque l'on dispose d'une estimation globale plus fiable sur l'ensemble des exploitants avec le bilan de saison) et sont à exploiter dans le cadre d'une analyse par catégorie d'appareils, pour déterminer notamment :

- la dénivelée consommée (passages x dénivelée) moyenne,
- Le taux de remplissage des remontées mécaniques.

1.2.4 Formulaire « enquête Pistes »

L'enquête Pistes porte sur la gestion des domaines skiables et constitue une actualisation simplifiée de celle réalisée en 2000 par le SNTF. La base est le domaine skiable, certains adhérents gérant plusieurs domaines.

Champ :	Exhaustivité des adhérents au SNTF
Période :	Saisons 2005-2006 et validation de la saison précédente
Variables	Surface totale des pistes (en ha) Surface totale des pistes enneigées automatiquement (en ha) Consommation d'eau (en m3) Nombre d'engins de damage (exploités par le service des pistes) Nombre de treuils (idem) Nombre d'heures de fonctionnement des engins de damage Nombre d'heures de fonctionnement des treuils Nombre de chauffeurs d'engins de damage (effectif maximum au cours de la saison) Nombre de pisteurs-secouristes (idem) Nombre de passages

Remarques :

128 à 183 exploitants (selon les questions) ont répondu à l'enquête (77 en 2005). Les données des non répondants ont pu être pour partie estimées à partir d'autres sources pour ce qui concerne le nombre et la surface des pistes.

Les résultats n'ont pas été redressés ni extrapolés et sont présentés sous forme de valeur moyenne par type de station ou de ratios.

Le tableau ci-dessous récapitule les informations sur le nombre de répondants selon les formulaires et les variables.

		Nombre de répondants	% de répondants	% de la valeur des répondants	Remarques
Bilan de saison	Journées-skieurs	136	65%	96%	Valeurs des non-répondants estimées
	Recettes	167	80%	97%	
	Passages	154	74%	95%	
	Jours d'ouverture	156	75%	71%	
	Titres	174	83%	78%	
	Titres selon leur durée	174	83%		Valeur des non-répondants non estimées
Pistes	Surface Totale Pistes	139	67%		Valeurs des non-répondants estimées
	Surface Pistes Enneigées Auto	132	63%		
	M3 eau Cons	133	64%		
	Nb Engins Damage	183	88%		
	Heures Fonct Engins Damage	145	69%		
	Nb Treuils	163	78%		
	Heures Fonct Treuil	128	61%		
	Nb Pisteurs Sercouristes	155	74%		
	Nb Chauffeurs Chenillettes	157	75%		
Données sociales	Ebeffectif total	138	66%	79%	Valeur des non-répondants non estimées
	Ancienneté	84	40%		Valeur des non-répondants non estimées
	Nb Heures Adapatation	59	28%		Valeur des non-répondants non estimées
	Nb Deman de Dif	76	36%		Valeur des non-répondants non estimées
Enquête Trafic	Nombre de passages l	2500	71%	92%	Valeur des non-répondants non estimées

1.2.5 Fichier des remontées mécaniques

Le STRMTG tient à jour un fichier recensant les appareils de remontées mécaniques en service, c'est-à-dire administrativement autorisés à fonctionner.

Chaque appareil est désigné par la localisation, l'exploitant, le type, le constructeur, l'année de mise en service, la dénivelée, la longueur, la pente moyenne et maxi, le moment de puissance, le débit, la vitesse et d'autres indicateurs techniques.

En accord avec le STRMTG, le tableau de bord affichait la liste des appareils par exploitant (avec un nombre limité d'informations sur chaque appareil), de façon à permettre aux adhérents de compléter les informations manquantes ou corriger les informations erronées. Ces modifications sont ensuite transmises au STRMTG pour être intégrées dans le fichier FIRM.

Remarques

Le fichier FIRM recense 3962 appareils, dont 3 817 considérés comme en fonctionnement par le STRMTG. Sur ce total, 3 307 sont exploités par des entreprises adhérentes au SNTF, la différence correspondant essentiellement à des appareils exploités par des écoles de ski et des particuliers. A ce parc s'ajoutent les 63 tapis gérés par les exploitants du SNTF.

Les remarques formulées par les adhérents quant à la mise à jour du fichier ont été prises en compte :

- Possibilité de mentionner les appareils qui ne relèvent pas des exploitants (écoles de ski) ou qui ne sont plus en fonctionnement.
- Possibilité de compléter la liste pour les appareils non recensés, ces informations étant transmises au STRMTG.

➤ Calcul du moment de puissance

La variable « moment de puissance STRMTG » recensée dans le fichier FIRM correspond à la formule : débit théorique à la montée (en nombre de skieurs/heure) x dénivelée. Le SNTF utilise une formule de calcul du moment de puissance différente, qui prend également en compte le type d'appareil, en affectant les coefficients suivants :

Téléphérique	3
Télécabine	2,5
Télesiège débrayable	2
Télesiège fixe	1,5
Téléski	1

On considère une valeur de dénivelée minimale de 0,5 hectomètre : un appareil de 36 m de dénivelée est calculé sur la base de 0,5 hm.

A la différence du bilan de l'an dernier, c'est le moment de puissance STRMTG qui est utilisé ici dans les calculs.

1.3. Ventilation des résultats

Les résultats sont présentés systématiquement selon trois critères de ventilation :

- **Par massif**, avec une ventilation des résultats des Apes du Nord par département pour les principaux indicateurs

- **Par tranche de taille :**

Les exploitants sont classés par tranche de taille définies à partir du moment de puissance :

- 67 Très petites stations : moment de puissance inférieur à 1 000 m-sk/h
- 46 Petites stations : moment compris entre 1 000 et 2 500 km-sk/h
- 41 Stations moyennes : moment compris entre 2 500 et 5 000 km-sk/h
- 41 Grandes station : moment compris 5 000 et 15 000 km-sk/h
- 14 Très grandes stations : moment supérieur à 15 000 km-sk/h

- **Par type d'exploitant :**

Cette ventilation correspond à un regroupement des entreprises selon leur statut juridique, selon la grille suivante :

Type d'exploitant	Statut Juridique
Exploitants privés	SA
	SARL
	SAS
	SNC
	SNC, SCI, SDF, Divers privés
Exploitants publics	Communautés de communes
	E.P.I.C.
	Régie départementale
	Régie directe
	Régie municipale
	Régie municipale autonome
	SIVOM
SYNDICAT (mixte,...)	
Exploitants semi-publics	SEM
	SAEM

1.4. Les autres sources de données

D'autres données de cadrage ou d'environnement suivantes ont été utilisées en complément des informations sur les exploitants issues de la collecte via l'Intranet ou des fichiers du STRMTG,

- **L'indice des prix à la consommation de l'INSEE**

Il est utilisé pour calculer les recettes en € constants en «majorant» les résultats des années précédentes par un coefficient correspondant à indice des prix à la consommation.

Les coefficients utilisés sont les suivants :

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Indice 100 en 2000	103,9	105,9	108,1	110,4	112,35	113,9

➤ **Le suivi des nuitées touristiques dans le périmètre à neige**

L'évaluation quantitative des nuitées touristiques sur le périmètre à neige repose sur un recensement au jour le jour des mouvements de personnes et de véhicules entrant et sortant de cet espace, avec une comptabilisation par mode de transport.

L'hypothèse est qu'à une population permanente donnée correspond, en dehors des périodes touristiques, des mouvements à destination et au départ de l'espace, qui s'équilibrent sur une courte période. L'écart constaté en cours de période d'activité touristique, en faveur des entrants ou des sortants, traduit une variation de la masse de la population présente. Le recensement journalier de ces différences permet la mesure des nuitées supplémentaires. Le cumul de ces données définit la population touristique dite additionnelle. La prise en compte des départs de résidents permanents à l'extérieur de leur espace pour des motifs touristiques permet l'évaluation d'une population touristique totale.

Cette méthode a été mise au point par le bureau F. Marchand pour le compte de Comités Régionaux et Départementaux du Tourisme. Elle est appliquée sur le périmètre à neige des Alpes depuis l'hiver 1994/1995 et dans les Pyrénées Orientales depuis 2000/2001.

➤ **L'enquête Dépenses du CRT Rhône-Alpes**

Cette enquête a été réalisée à la demande de l'ORT Rhône-Alpes sur la période décembre 2002-novembre 2003, à partir d'une interrogation spécifique des personnes répondant au panel Métascope de TNS Sofres.

L'indicateur retenu ici est celui des dépenses moyennes par jour pour les touristes séjournant à la montagne en hiver.